DÉCEMBRE 2019

Giro.com

www.giromagny.fr

Le mot du maire

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été soumis au débat lors du dernier conseil municipal. Le PADD constitue bien le projet politique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes des Vosges du Sud. Sa mise au point a nécessité de nombreuses réunions entre élus, acteurs de terrain, services de l'État, services des collectivités, bureaux d'études. Elle a permis un diagnostic assez fin d'un territoire à l'origine difficile à appréhender. Elle a permis aux élus de se connaître, de mieux appréhender les problématiques de la communauté dans la globalité mais aussi dans ses particularités. Elle a permis d'établir un projet en quatre grands points. Certes, ces grandes orientations doivent être conformes aux lois votées par les sénateurs et les députés, conformes aux différents plans établis par l'état : plan de prévention des inondations, respect des zones humides, contraintes des zones minières, économies d'énergie, baisse de l'artificialisation des sols, constructions en priorité dans la zone urbaine… Autant de sujets qui ont permis aux conseillers de s'exprimer.

Si le PADD reste un projet politique, il est avant tout un projet de développement de territoire qui va permettre d'accueillir de nouveaux habitants, qui va permettre, dans les Vosges du Sud, de travailler, d'y faire du sport, de faire des achats, de se déplacer, de s'y cultiver… en respectant le cadre de vie.

Il apparaît, et l'État s'en rend bien compte depuis 2014, qu'on a trop donné aux grandes villes et aux métropoles et pas assez aux campagnes. Nos bourgs centres ont perdu leurs commerces, leurs petites entreprises et conséquemment leurs habitants et nos villages se sont transformés en dortoirs. Une correction est en train de s'établir mais avant de pouvoir rebrousser chemin, il faut déjà freiner et faire demi-tour, puis relancer la machine. En attendant, les territoires ruraux continueront à payer les erreurs du passé pendant un certain temps.

4 grands défis : celui de la coopération territoriale et des solidarités qui en s'appuyant sur des dynamiques engagées (bourg centre, Grand site, leader) veut conforter le pôle de Giromagny sans oublier ceux de Rougemont-le-Château et Etueffont en assurant un maillage de proximité et une diversification de l'habitat sur tout le territoire. Le PADD envisage la création de 60 logements par an à l'horizon 2035.

Le défi du cadre de vie qui souhaite asseoir le rayonnement touristique de la CCVS, valoriser le cadre de vie et consolider l'identité du territoire, préserver les milieux naturels, mettre en valeur la place de l'eau, l'architecture, les espaces publics et notre patrimoine vert.

Le défi de la transition économique par lequel le PADD veut protéger les structures économiques existantes, favoriser la dynamique commerciale, développer une économie touristique et poursuivre la diversification agricole et sylvicole.

Enfin, les derniers épisodes climatiques ont encore prouvé, s'il en était besoin, que le défi de la transition écologique devait répondre à ce qu'il est bien convenu d'appeler un changement climatique.

Il est bien difficile d'exposer tout ce qui est contenu dans le PADD en quelques lignes. Il est consultable sur le site de la mairie ou de la CCVS. Je vous invite à la lecture et à la réflexion pour poursuivre le développement de notre territoire d'aujourd'hui mais aussi bâtir celui de demain.

Je vous souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Jacques COLIN

Déclaration d'intention en vue d'une convention d'ORT

La commune de Giromagny est, avec la Communauté de communes, lauréate de l'**Opération Centre Bourg** depuis 2014. La loi ELAN promulguée en 2018 procure un cadre stratégique et s'accompagne de dispositifs pour **faciliter le développement des territoires et la mise en œuvre de projets** en matière de logement, de mobilité, d'accessibilité, d'offre d'équipements et de services. L'Etat entend accompagner les territoires par la création des **Opérations de Revitalisation des Territoires (ORT)**. C'est l'article 157 de la loi ELAN. Appliquée au bourg centre et à notre communauté, l'ORT doit permettre de soutenir les projets en cours, mais aussi de les développer et d'en envisager de nouveaux.

Depuis 2016, la convention signée par Giromagny permet aux habitants de l'ex-CCHS de bénéficier d'un accompagnement spécifique, d'aides et de subventions importantes de l'ANAh pour la rénovation de leur logement. La signature d'une ORT pourrait permettre de proroger la durée de validité de cette convention et d'étendre son périmètre. **L'extension du dispositif constitue un élément fédérateur pour la CCVS.** L'ORT permettra de **renforcer les commerces et l'offre d'équipements publics,** comme la maison de santé à Giromagny. La convention d'ORT s'attachera également au **développement de la culture et au soutien des activités théâtrales, socioculturelles, d'animation et de gestion des médiathèques.**

Au vu de tous ces éléments, avec Monsieur le Préfet et Monsieur le Président de la Communauté de Communes, j'ai signé une déclaration commune en vue de l'élaboration d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire.

Jacques COLIN

Concert d'hiver de l'Harmonie

Venez nombreux apprécier l'orchestre d'harmonie de la ville de Giromagny, le **samedi 14 décembre à 20h30 à l'Espace de la Tuilerie (entrée libre).** En première partie de concert, vous pourrez découvrir les jeunes talents de la classe de **percussions de l'école de musique** du Pays sous Vosgien. La deuxième partie de concert fera la part belle aux **compositeurs anglais et américains** tels que Gustav Holst, Edward Elgar et John Barry. En fin de concert, les élèves percussionnistes et l'orchestre d'harmonie interpréteront ensemble plusieurs titres de la chanteuse et compositrice **Gloria Estefan** et plus encore si, comme nous l'espérons, vos chaleureux applaudissements nous y encouragent.

Cédric MARTINEZ

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 octobre

14 élus sont présents, 1 représenté et 8 absents.

Le premier point à l'ordre du jour concerne la **répartition des produits des concessions au columbarium.** Il est proposé que la totalité du montant de la concession soit encaissée sur le budget communal, puis réparti de la façon suivante : 2/3 à la commune et 1/3 au CCAS, comme pour les concessions de terrain. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour cette proposition.

Le point suivant concerne la **dérogation au repos dominical des salariés,** comme le prévoit la loi. Pour l'année 2020, il est proposé que les commerces puissent ouvrir à l'occasion des fêtes de fin d'année les dimanches 6, 13, 20 et 27 décembre 2020. Concernant les professionnels de l'automobile, les dimanches concernés seront les suivants : 19 janvier, 15 mars, 14 juin, 12 septembre et 11 octobre 2020. Ce point est adopté par 14 voix pour et 1 abstention.

Après la tenue de ce conseil, Monsieur le Maire présente aux conseillers le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** de la Communauté de Communes des Vosges du Sud (CCVS), avant le vote de ces projets lors d'un prochain conseil communautaire.

Le PADD est une vision stratégique du développement du territoire pour les 15 ans à venir ; c'est une pièce constructrice du PLUi qui répond au code d'urbanisme.

Le PADD se développe selon 4 grands axes :

- Défi de la coopération territoriale et des solidarités.
- Défi de la qualité du cadre de vie.
- Défi de la transition économique.
- Défi de la transition écologique.

Les conseillers interviennent et apportent des remarques qui leur paraissent utiles à l'élaboration de ce PADD.

Elise LAB

Préparatifs des 30 ans du CMA et mise en place des actions

Pour fêter ses 30 ans, le CMA avait lancé un appel aux anciens élus (jeunes et adultes) pour qu'ils apportent leurs témoignages et si possible des archives pour l'**exposition** prévue à cette occasion le **7 décembre à l'Espace de la Tuilerie.** Appel entendu par Martine STRUB qui a animé le Conseil Municipal des Enfants (devenu Conseil Municipal d'Adolescents en 2003) de 1989 à 1992. Elle est venue à la rencontre des jeunes élus en apportant des anecdotes et des documents d'archives (listes d'anciens premiers élus, extraits des «délibérations» et articles de presse). Les préoccupations des jeunes élus d'il y a 30 ans sont les mêmes que celles des jeunes d'aujourd'hui : sécurité routière et demande de pistes cyclables, aire de jeux. L'opération Giro propre a commencé en juin 1992. Le CMA a invité Mme STRUB à venir souffler les bougies des 30 ans du CMA avec les jeunes élus.

Gérald LOYE de la Médiathèque Intercommunale de Giromagny était présent pour proposer **un travail en partenariat entre le CMA et la médiathèque.** Tout d'abord, relancer le projet de **lecture de contes pour les petits de l'accueil périscolaire** (projet mis en veille jusque-là du fait du déménagement de la Médiathèque à l'Espace la Savoureuse). Deux périodes ont été retenues : un premier atelier (choix des livres et des contes, préparation et présentation) sera animé en décembre pour une présentation le mercredi 18 décembre de 14h à 15h au Centre Socioculturel la Haute Savoureuse (CSCHS). Un deuxième atelier en février pour une présentation le 26 février au matin. Le deuxième axe de travail porte sur la **création de livres numériques** sur tablettes avec l'application «Book CREATOR» pour matérialiser les témoignages des anciens élus du CMA, ainsi que ceux d'habitants de Giromagny qui ont vécu la libération de la commune en septembre 1944 (4 contacts ont déjà été pris).

Les échanges avec Dimitri MOUSSAOUI, Responsable Espace Animation – Jeunes du CSCHS, ont porté sur différents projets : construction de meubles en éco-palettes, création d'un tournoi de babyfoot intergénérationnel et chanson française.

Pour 2020, le CMA a décidé de **fusionner les opérations Giro Propre et Savoureuse Propre** en une seule opération qui se déroulera le samedi 23 mai 2020 avec tous les habitants volontaires, l'Ecole de Foot du FC Giro-Lepuix et l'Association de Pêche. La gratiferia ne sera pas organisée en 2020. Pour la sensibilisation à la sécurité routière, la confection des panneaux avec les Bricolos se termine et ces panneaux seront bientôt installés aux abords des écoles et du collège.

Alphonse MBOUKOU

Théâtre du Pilier

Au Théâtre de l'Espace La Savoureuse.

• SPECTACLES •

- **Concerto pour deux clowns** De Moa Caprez et Igor Sellem - Les rois vagabonds

Mercredi 18 et jeudi 19 décembre

Musique ! Vivaldi, Strauss, Bach... **Mais les musiciens sont des clowns** : Les Rois Vagabonds, clowns traditionnels ou nouveaux clowns ? Avant tout, «poètes en action» selon la belle formule d'Henry Miller. Ils nous mettent des ailes pour parcourir avec eux un bout de notre chemin d'humanité car les clowns ne jouent pas la comédie. S'ils ont un nez rouge ou un masque blanc et des habits extravagants, c'est pour mieux se mettre à nu. **Mime, acrobaties, musique,** quelques mots à peine. Les Rois Vagabonds parlent un langage universel. Au programme : **surprises, émerveillement, rires et émotions.**

Renseignements et réservations
au **03.84.28.39.42**
ou **contact@theatredupilier.com**

Elise LAB

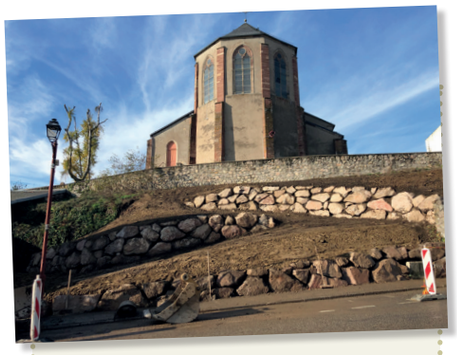

Travaux au chevet de l'église

Le chevet de l'église attendait cette mise en valeur depuis quelques années déjà, en fait depuis que la maison située en contrebas avait été détruite.

Le terrain en friche a été acheté par la commune et une **restructuration paysagère** a été décidée par le conseil municipal. C'est l'entreprise Trommenschlager qui a réalisé les travaux et l'enrochement délicat en harmonie avec la couleur du mur restauré par l'entreprise Peireira.

Au printemps, **de la verdure et des plantations viendront embellir ce nouvel espace.** Cet investissement de la commune est subventionné par le conseil départemental.

Jacques COLIN

Un ban pour le CCAS

A coup sûr les plus observateurs ou les plus anciens d'entre nous les auront sûrement remarqués, de-ci de-là vissés en bord de chaussée, ils ont poussé sur nos trottoirs tels des russules au coin du bois, les bancs publics oubliés, meurtris par le temps, sont remis à l'honneur. Ces meubles urbains de repos, essentiels à l'homo erectus fatigué, égayent désormais en nombre les plus jolis espaces de notre ban communal. Nul doute que nos aînés fourbus, nos ménagères encabassées, nos nounous enmarmaillées, nos amoureux aux cœurs fléchés, nos randonneurs tout essoufflés et nos derniers fêtards éméchés poseront leurs pétards sur ces beaux sièges accueillants en composite durable et PVC recyclé.

L'initiative revient au CCAS, acronyme quelque peu suranné pour Centre Communal d'Action Sociale, établissement public infatigable dont la mission est de se porter au chevet des blessés sociaux et qui vient tout juste d'ouvrir son office et quelques legs à l'endroit de tous les fessiers citoyens, histoire de redonner ses titres de noblesse au banc qui est. Intention discrète et généreuse pour cette instance zélée et ses membres attentifs que de témoigner quelques secours séants aux quidams qui pourront en retour, asseoir un peu plus le leur.

Cyrille COULON

Médiathèque

En décembre à la médiathèque

- **Bonhomme, conte tout public à partir de 7 ans,** de et par Julien TAUBER - **Mercredi 4 décembre à 10 h.**

Bonhomme n'est pas plus grand que le pouce. Il ne possède rien, et il est heureux. Sage et débonnaire, il aime plus que tout observer le colleur d'affiche du centre commercial. Un jour, son cœur se laisse envoûter par une image de papier glacé. Il abandonne sa maison de carton et se rend au Palais Choucroute pour affronter l'épreuve de Roi et de Bourreau Tranche-Têtes.

Animation **gratuite** mais **réservation nécessaire** au **03 84 29 03 57** ou par mail : **mediatheque.giromagny@ccvosgesdusud.fr.**

- **La médiathèque sera exceptionnellement fermée le mercredi 4 décembre de 9h à 12h.**

L'équipe de la médiathèque.

MÉDIATHÈQUE VOSGES DU SUD INTERCOMMUNALE

QUI ÊTES VOUS Baptiste LESOU ?

Bonjour, je suis originaire de Chaux, mais j'habite Lepuix. Je suis marié et père de 3 enfants.

Quel est votre parcours ?

J'ai passé les 10 dernières années professionnelles dans la grande distribution comme responsable de rayon, expérience très enrichissante mais pour laquelle je pense avoir fait le tour. Et l'année dernière, j'ai vraiment voulu faire autre chose, j'avais envie d'entreprendre. Une fois cette décision prise, je n'ai plus trop réfléchi et j'ai décidé de donner ma démission.

Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots pourquoi le QG, une micro brasserie artisanale ?

Cela fait déjà 8 ans que je brassais de la bière pour ma consommation personnelle et il y avait là ce local disponible avec un réel potentiel (l'ancienne quincaillerie avec toute son histoire). De là est venu le déclic avec une intime conviction qu'il fallait tenter quelque chose là, sur Giromagny, dans l'ancienne quincaillerie.

Comment s'est déroulée l'installation ?

Un vrai parcours du combattant ! Comme il s'agissait d'une création d'activité et non une reprise, il a fallu tout faire en partant de zéro. Ensuite j'ai réalisé moi-même l'ensemble des travaux, ce qui n'accélère pas les choses : j'ai démarré en octobre 2018 et l'ouverture du ***QG*** a eu lieu le 13 septembre de cette année.

Votre établissement est vraiment différent, parlez-nous en.

Déjà, la différence a démarré avec le financement de la licence 4 que j'ai pu acquérir grâce à un financement participatif. Ensuite, avec mon épouse qui est gardienne d'enfants, nous voulions avec ***le QG*** créer un lieu de rencontre, convivial et familial. C'est pour cette raison que nous avons dédié un espace aux enfants. Nous proposons aussi du rétro gaming et des jeux de société avec lesquels nos clients peuvent jouer pendant qu'ils sirotent une de nos 3 bières brassées sur place (dont une IPA) ou qu'ils mangent un morceau.

Et vos projets futurs ?

Développer l'attractivité du ***QG*** en proposant des animations et des soirées à thèmes et puis d'autres choses, mais là chut…

Bravo et merci pour cet entretien Baptiste. Nous pouvons vous retrouver sur votre FACEBOOK :

www.facebook.com/LEQGGiromagny/

Thierry STEINBAUER

Aumelle-Bas • Aumelle-Haut • Chaux • Giromagny • Lachapelle-Sous-Chaux • Lepuix • Rougegoutte • Vescemont

PROJET DE VILLE

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

CONSEILS • AIDES • ACCOMPAGNEMENT

Rénovez, vous êtes aidés

Conseils gratuits - Subventions exceptionnelles

Brèves

Fermeture de la mairie

Les services administratifs de la mairie seront exceptionnellement fermés les jeudi 26 et vendredi 27 décembre.

Bourse de Noël

La bourse de Noël organisée par l'association familiale du canton de Giromagny aura lieu le **samedi 7 décembre de 9h à 16h à la salle des fêtes de la mairie.**

Giropratique

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU :	15
ENEDIS :	09 72 67 50 90
GrDF :	08 00 47 33 33
Syndicat des eaux :	03 84 29 50 19
CCVS assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contacts internet à disposition :
mairie@giromagny.fr

En décembre

samedi 30	Marché de Noël - Espace de la Tuilerie
dimanche 1	Marché de Noël - Espace de la Tuilerie
mardi 3	14h00 - Signature convention Bourg Centre avec la Région - Salle du Conseil Municipal
mercredi 4	10h - Lecture de Conte - Médiathèque
	13h00-15h00 - Permanence OPAH Bureau des Adjoints
jeudi 5	16h30 - Morts pour la France en Algérie Tunisie et Maroc - Square du Souvenir
	Collecte des sacs jaunes de tri sélectif
samedi 7	9h00-16h00 - Bourse de Noël - Salle des fêtes
	10h00-11h30 - CMA
	16h00-17h30 - 30 ans du CMA - Espace de la tuilerie
mardi 10	12h-19h - Déchetterie mobile Parking du Stade E. Travers
mercredi 11	14h00-17h00 - Permanence du conciliateur de justice - Bureau des Adjoints
vendredi 13	Distribution des colis des Anciens - Salle des fêtes
samedi 14	Distribution des colis des Anciens à la résidence Saint-Joseph - EHPAD Saint-Joseph
	20h30 - Concert d'hiver de l'orchestre d'harmonie - Espace de la Tuilerie
mercredi 18	Audition Moments Musicaux - Salle des fêtes
mercredi 18 et jeudi 19	20h30 - Concerto pour 2 clowns Espace La Savoureuse
jeudi 19	Collecte des sacs jaunes de tri sélectif
vendredi 20	Noël dans les écoles Ecole Chantoiseau Lhomme et Benoit
jeudi 26 et vendredi 27	Fermeture de la mairie

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur http://www.giromagny.fr
Directeur de la publication : **Jacques COLIN**
Rédaction : **Elise LAB -** Photo : **Merci à Mme Feige**
Mise en page et impression :
AZ imprimerie - 8 rue de l'Ill - 68350 Brunstatt
1800 exemplaires - N° 201 - Dépôt légal 11-2019

Le calendrier peut évoluer, vous pouvez également le consulter sur notre site : www.giromagny.fr

Restos du Coeur

Le 3 rue des casernes, près du square de la liberté est devenu le siège des Restos du Cœur de Giromagny. Les responsables, les bénévoles, les services administratifs et techniques, les élus étaient présents le vendredi 22 novembre pour une inauguration officielle.

Marché de Noël

La FNATH (Fédération des Accidentés de la Vie) organise avec le soutien de la commune de Giromagny son traditionnel marché de Noël **Samedi 30 novembre et Dimanche 1er décembre à l'Espace de la Tuilerie.**

Que ce soit dans les chalets ou à l'intérieur de l'Espace de la Tuilerie, **une quarantaine d'exposants** vous permettront de trouver un cadeau original pour les fêtes ou simplement de vous restaurer sur place. Diverses animations sont prévues tout au long des 2 journées : Maquillage, Passage du Père Noël mais aussi de Saint Nicolas (et du Père Fouettard), goûter pour les enfants accompagnés.

Horaires : 9h30/21h le samedi et 10h/18h le dimanche.

Pour nos aînés

Le **repas des anciens** s'est déroulé dans la **détente et la bonne humeur** dimanche 17 novembre au collège Val de Rosemont. Autour d'un **repas de qualité préparé par l'équipe de cuisiniers du collège,** chacun a pu passer un moment convivial avec ses voisins de table. Les plus sportifs ont même valsé au rythme des accordéons de Jacques et Michel.

Les personnes de plus de 70 ans qui ont, elles, choisi de recevoir le **colis des Anciens** pourront le **retirer à la salle des fêtes de la mairie le vendredi 13 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

Horaires des collectes des déchets ménagers

Afin d'anticiper les difficultés de circulation en lien avec les conditions hivernales, les collectes des ordures ménagères et des sacs de tri débuteront à partir de 5 heures (au lieu de 4 heures jusqu'alors) avec une possibilité de fin jusqu'à 18 heures.

Ces horaires hivernaux seront effectifs jusqu'au 15 mai 2020 et seront susceptibles de changer en fonction des conditions climatiques : départs retardés lors de chutes de neige ou routes verglacées.

D'Ici et d'Ailleurs

UN MARCHÉ DU MONDE POUR LA 3E ÉDITION DES RENCONTRES INTERCULTURELLES

La 3e édition des rencontres interculturelles «D'Ici et D'Ailleurs» aura lieu le **dimanche 27 septembre 2020 à l'Espace de la Tuilerie,** avec un nouveau format : un **marché du monde** ouvert aux associations et aux personnes qui souhaitent promouvoir la culture d'une région ou d'un pays, mais ouvert aussi aux professionnels qui partagent les valeurs de l'interculturalité.

L'**esprit du partage et de la découverte** de la manifestation n'est pas abandonné car les animations gratuites seront encore proposées au niveau des stands et autour de l'auberge espagnole. Des contacts avec des **groupes musicaux** sont en cours (comme le groupe de musique cubaine Calle Tentation).

Toutes les personnes, toutes les associations et tous les professionnels sont les bienvenus et sont invités à la **réunion du mercredi 5 février 2020 en Mairie** de Giromagny.

Alphonse MBOUKOU

RENDEZ-VOUS GOURMAND

ÉTOILES DE MENTON

Recette proposée par Fernande, Av. Schwabmünchen

Ingrédients pour 40 à 50 biscuits

- 300g de farine
- 100g de beurre
- 100g de sucre
- 10cl de lait
- 1/2 cuillerée à café de levure chimique
- Sel
- Zeste de 2 citrons non traités
- Glaçage : 3 cuillères à soupe de jus de citron et 8 cuillères à soupe de sucre glace

Préparation

Placer le beurre et le sucre dans une petite casserole, à feu doux. Laisser fondre doucement sans laisser bouillir le mélange, puis le mettre à tiédir.

Dans une terrine, verser la farine, le lait, la levure, un peu de sel, les zestes des citrons et le beurre fondu avec le sucre.

Former une boule et laisser reposer 1h. Étaler au rouleau sur 1/2 cm d'épaisseur. Découper les biscuits avec des emporte-pièces et les placer sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé. Cuire à four chaud à 200° (th.7) pendant 8 à 10 min. Dans un bol, verser le sucre glace et le jus de citron. Mélanger.

Sortir les biscuits du four et les badigeonner à l'aide d'un pinceau. Remettre les biscuits dans le four éteint pendant 3 min pour les glacer.

Dominique VALLOT